



Office National de l'Assainissement du Sénégal

L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie



Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Pays : Sénégal

Objet : Contrôle et Supervision des travaux d'assainissement collectif à Guédiawaye et aux Parcelles Assainies

Mission : Service de Consultants

1. Le Gouvernement du Sénégal a sollicité un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «**Contrôle et Supervision des travaux d'assainissement collectif à Guédiawaye et aux Parcelles Assainies**» dans le cadre du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM).

2. Les services comprennent le suivi technique et financier des marchés de travaux en charge de la réalisation des ouvrages. La durée prévisionnelle des prestations est de 18 mois.

3. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services en déposant un dossier de préqualification. Ce dossier, doit comprendre les informations ci-dessous :

a) une présentation du consultant qui fait ressortir ses domaines de compétence, le nombre d'années d'expérience, ses capacités techniques et ses aptitudes managériales ;

b) les références en **projets similaires** acquises au cours des dix (10) dernières années. Le consultant fournira pour chaque projet, l'attestation de bonne exécution du Maître d'ouvrage;

c) La qualification de quelques personnels permanents (cinq au maximum) du consultant, **spécialisés en assainissement des eaux usées** (indiquer le niveau de quali-

fication, le nombre et les intitulés des projets d'assainissement eaux usées exécuté ;

d) le résultat net des trois dernières années, à travers les bilans certifiés par les auditeurs.

4. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Éditions de Mai 2006, révisées en Octobre 2006 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous de 9 heures à 13 heures GMT.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (1) original et deux (2) copies sous enveloppe cachetée à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 Janvier 2009 à 10 heures GMT**.

Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Villa n° 4 - Cité TP Som - BP. 13 428 - Dakar -
Tél. : + 221 33 859 3535/ Fax. : +2218323531- email: onas@orange.sn

**P. Le Directeur Général
Le Secrétaire Général
Moussa Alioune BA**